

Compte rendu de la réunion avec le club au Féminin du 09-11-2019

Lieu : Mairie de Miramas

Personnes présentes :

Philippe Jarton	Mira'Grimp Miramas
Sophie Calvino	Dev éco CT5
Sandrine Frézouls	L'étang des mets
Magali Guenette	Stil Mguenette
Catherine Martinez	Réussir Provence
Noëlle Martinez	Directrice de projets Open
Mounia Nguyen	Mairie Miramas
Samantha Peatier	Le Concombre
Christele Bernart	Comat
Annick Stévant	Ranc Développement

Ordre du jour

- ✓ Retour sur le brainstorming
- ✓ Intervention de M. Jarton – Président du club d'escalade Mira'grimp de Miramas
- ✓ Choix du programme pour la Journée Internationale du droit des Femmes
- ✓ Questions diverses

Point 1 : RETOUR SUR LE BRAINSTORMING

1. LIEU

Pour rappel, le 8 mars 2020 est un dimanche par conséquent nous avons proposé à l'ensemble des membres du bureau d'OPEn et des membres du club au Féminin de faire la Journée Internationale du droit des Femmes la semaine suivante soit entre le 9 et le 13 Mars 2020.

Chaque année nous le faisons dans une des villes du Conseil de Territoire d'Istres Ouest Provence et cette année c'est au tour de Port St Louis du Rhône. Il faut savoir qu'il y a une semaine entière dédiée aux droits des Femmes à Port St Louis et il a été proposé à l'ensemble du club au Féminin de s'intégrer dans cette semaine.

Après réflexion, nous proposons la date du Jeudi 12 Mars pour la Journée du droit des Femmes de 17h30 à 21h00.

Ces décisions ont été validées par l'ensemble du club au Féminin.

Suite au retour de la ville de Port St Louis les dates de la semaine au Féminin sont du Samedi 7 mars au Mercredi 11 mars 2020. Le programme est en cours d'élaboration, Noëlie est prévue sur les réunions d'organisation avec la ville de PSL.

2. IDÉES : Fil conducteur

Nous avons travaillé sur l'idée qui avait été lancée lors de la dernière réunion à savoir « **Le bien-être au travail** » par le sport, les congés parentaux élargis...

Suite à ces échanges nous avons fait un retour sur les tables rondes qui avaient été animées lors de la Journée Internationale du droit des Femmes en 2018. **L'atelier n°5 : CONCILIATION – Quels dispositifs pourraient être mis en place pour favoriser un meilleur équilibre vie professionnelles et vie privée (vous trouverez en pièce jointe le détail de l'atelier).**

Pour rappel, la veille de la réunion avec le club au Féminin, OPEn organisé un Afterwork sur la gestion du temps au travail animé par Berengère Garulli collaboratrice chez ICV. Les adhérents qui y ont participé ont trouvé la présentation très ludique, claire et enrichissante. Le club au Féminin a proposé l'intervention de Berengère pour une mini-conférence axée sur « Savoir dire non pro/perso » par exemple.

Pour le côté animation, le mur d'escalade pourra être utilisé pour un challenge inter-entreprise, inter-clubs... le club propose de former des équipes mixtes avec un chef d'entreprise Femme (à préparer en amont). Il doit y avoir au moins 50% de femmes par équipe. Étant donné que nous sommes axés pour cette partie sur le sport, nous envisageons de proposer un partenariat à CAP SPORT ou encore l'OMS. Il a été également proposé d'associer le club « Entr'elles & vous » association de femmes cheffes d'entreprise.

Ces décisions ont été validées par l'ensemble du club au Féminin.

Suite à la validation du sujet, Noëlie a pris contact avec Bérengère pour lui faire part des retours du club au Féminin et elle a validé sa participation le 12 mars.

Point 2 : LE MUR D'ESCALADE

Intervention de M. Jarton – Président du club Mira'grimp de Miramas

Le Club Mira'Grimp propose à la location un mur d'escalade mobile de 8m type Rocher. L'installation est simple et rapide sur tout terrain relativement plat.

Les contraintes sont les suivantes : il ne doit pas y avoir de vent à plus de 40km/h et pas de pluie ; il faut une hauteur de 9m en intérieur ; une porte assez large pour passer la remorque.

Coût de la prestation : entre 300 et 350€ TTC avec intervenant et transport.

M. Jarton nous informe qu'aujourd'hui près de 60% de femmes s'attèlent à cette activité. Nous envisageons de faire intervenir une championne d'escalade.

M. Jarton propose que l'on se renseigne si la ville de Port St Louis dispose déjà d'une structure d'escalade et si c'est le cas il peut venir animer le challenge le Jour J.

Suite aux recherches, Noëlie a pris connaissance d'un mur d'escalade déjà existant dans la commune de PSL. Il se trouve dans le gymnase du nouveau collège Robespierre (voir photos).

Point 3 : CHOIX DU PROGRAMME

Voici le programme élaboré pour cette journée :

- Accueil des participants : 17H30
- Lancement du challenge : 17H45
- Fin du challenge 18H45
- Accueil des nouveaux arrivants : 19H
- Début de la conférence : 19H15
- Fin de la conférence : 19H30
- Remise d'un trophée pour l'équipe gagnante ?
- Cocktail

Le club au Féminin a fait le choix de réduire les animations pour plusieurs raisons :

- Le coût
- Les horaires : nous ne pensons pas que les chefs d'entreprise seront présents du début d'après-midi jusqu'au soir
- Suivre un fil conducteur pour ne pas s'éparpiller

Pour financer cette soirée, le club au Féminin propose la recherche de sponsors public (Mairie de PSL) et privés : entreprises du club, non adhérentes, commerçants de PSL. Le public ciblé sera les entreprises et leurs salariés.

Point 4 : QUESTIONS DIVERSES

Samantha ajoute pour conclure que l'objectif du challenge est de montrer que la condition de la femme « grimpe ». Cela pourra être imagé avec une maquette.

Mounia nous informe que son mari a pris le congé parental, il pourrait témoigner et faire changer l'image des congés parentaux.

Date de la prochaine réunion : Mercredi 11 décembre à 12h (lieu à confirmer)

Pour information, je pilote le club au féminin, et aide Noëlie sur le projet de la journée de la femme, mais j'ai le regret de vous informer que je ne serai pas présente le jour J.



Sandrine Frézouls